



CHALLENGE REMY EVENEMENTS

A- PRÉAMBULE

Le challenge REMY EVENEMENTS est destiné aux cavaliers de CSO Amateur et Pro qui engagent sur le concours de CSO (N°202430038), du 24 au 27 octobre 2024, organisé sur le site du Haras National d'Uzès par la SHU (Société Hippique d'Uzès) en partenariat avec REMY EVENEMENTS. Deux catégories sont proposées :

- Le challenge Meilleur cavalier Pro
- Le challenge Meilleur cavalier Amateur

B- OBJECTIFS

L'objectif est de proposer la mise en place d'un challenge de courte de durée valorisant les performances d'un cavalier sur un week-end de compétition selon la catégorie Pro ou Amateur. Un classement sera tenu après chaque jour de compétition et permettra aux cavaliers de connaître leur position au fur et à mesure de l'avancement du challenge. Les cavaliers auront la possibilité de consulter le classement au niveau de la tente restauration. La remise des prix du challenge aura lieu à l'issue de la dernière épreuve comptant pour le challenge.

C- LES EPREUVES COMPTANT POUR LE CHALLENGE PRO

Sont concernées les épreuves ci-dessous :

N° concours	Date	N° Epreuve	Epreuve
202430038	25/10/2024	8	Pro 2 Vitesse 130
	26/10/2024	11	Pro 3 GP 120
	26/10/2024	13	Pro 2 GP 130
	27/10/2024	16	Pro 3 GP 125
	27/10/2024	18	Pro 2 GP 135

D- LES EPREUVES COMPTANT POUR LE CHALLENGE AMATEUR

Sont concernées les épreuves ci-dessous :

N° concours	Date	N° Epreuve	Epreuve
202430038	25/10/2024	7	Amateur 2 vitesse 110
	25/10/2024	9	Amateur 1 GP 115
	25/10/2024	10	Amateur 3 vitesse 100
	26/10/2024	12	Amateur 1 GP 120
	26/10/2024	14	Amateur 2 GP 110
	26/10/2024	15	Amateur 3 Spécial 100
	27/10/2024	17	Amateur Elite GP 125
	27/10/2024	19	Amateur 1 GP 115
	27/10/2024	20	Amateur 2 GP 105





CHALLENGE REMY EVENEMENTS

E- CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le challenge concerne les cavaliers et non les couples cavalier-cheval
- Chaque participant doit obligatoirement être titulaire d'une licence compétition Amateur ou Pro en cours de validité.
- Le cavalier ne peut prétendre qu'à la participation d'un seul des deux challenges. Si le cavalier est engagé à la fois sur des épreuves Pro et Amateur, le concurrent sera automatique neutralisé sur le challenge Amateur au profit du challenge Pro.
- Un cavalier qui figure dans le classement des 15 premiers d'une épreuve Pro ou Amateur est automatiquement inscrit au challenge sous réserve qu'il réponde à l'ensemble des conditions de participation.
- Le cavalier doit participer au moins à 2 épreuves d'un des challenges pour prétendre au classement final.

F- CLASSEMENT :

Le cavalier répondant aux critères de participation ci-dessus cumulera des points à l'issue de chaque épreuve concernée par le challenge selon la répartition ci-dessous

1 ^{er}	20	6 ^{ième}	10	11 ^{ième}	5
2 ^{ième}	16	7 ^{ième}	9	12 ^{ième}	4
3 ^{ième}	14	8 ^{ième}	8	13 ^{ième}	3
4 ^{ième}	12	9 ^{ième}	7	14 ^{ième}	2
5 ^{ième}	11	10 ^{ième}	6	15 ^{ième}	1

Si un cavalier est classé 2 fois dans une même épreuve, il n'obtient que les points correspondants à son meilleur classement et son deuxième classement est ignoré (il cède sa place au suivant)

Le vainqueur de chaque challenge est le cavalier qui aura cumulé le plus de points à l'issue de toutes les épreuves.

Un coefficient sera appliqué aux points en fonction du nombre de partants dans les épreuves
coefficient de :

- 0,90 de 1 à 15 partants
- 1,00 de 16 à 30 partants
- 1,10 de 31 à 60 partants
- 1,25 à partir de 61 partants.

En cas d'ex aequo, la meilleure performance dans l'épreuve la plus haute courue ou un tirage au sort pourra départager les vainqueurs





CHALLENGE REMY EVENEMENTS

G- RECOMPENSE ET REMISE DE PRIX

Seul le premier cavalier de chaque catégorie sera récompensé. Chaque gagnant se verra offrir une chambre dans le Château des Lumières (Site du Haras National d'Uzès) 2 nuits lors du concours d'Uzès Amateur/Pro **du 14 au 16 Mars 2024**. Un box sera également offert pour un cheval pour chaque gagnant du challenge sur ce concours.

